

## CPOM... On vous forme ! L'autodiagnostic



N° 3 022873

### OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉS

- Détenir les clés de compréhension pour rédiger son Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens
- Être en capacité de réaliser son autodiagnostic

### PROGRAMME

#### • 9h30-12h30 - Cas pratique : réaliser son autodiagnostic

Rédiger son autodiagnostic nécessite de se poser une série de questions pour formuler des préconisations sur son organisation et notamment sur :

- L'adéquation entre typologie des populations accueillies, projet d'établissement et arrêtés d'autorisation
- La démarche qualité mise en œuvre au sein de l'association et des structures : les outils de la loi 2002-2
- L'ancrage territorial : logique de parcours, maillage territorial, Plan régional de santé...

#### • 13h30-17h00 - Construire un diagnostic financier

Bâtir son budget base zéro

Adapter son plan pluriannuel d'investissement (PPI) à la temporalité du CPOM  
Présentation du cadre normalisé de l'état prévisionnel des recettes et des dépenses (EPRD)

Les notions associées à l'EPRD :

- La Capacité d'autofinancement (la CAF) ou l'Insuffisance d'autofinancement (l'IAF)
- Une section d'investissement rénovée et articulée autour de la notion de fonds de roulement (FR, FRI et FRE).
- Le fonds de roulement : la nouvelle logique de recherche d'équilibre de l'EPRD
- Articulation de l'ensemble : l'EPRD synthétique
  - Les ratios de l'EPRD
  - Les annexes à l'EPRD

### OUTILS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Présentation et utilisation des grilles d'autodiagnostic élaborées par l'ARS de Normandie
- Apports théoriques et méthodologiques
- Travail en groupe et échanges collaboratifs

### INFORMATIONS PRATIQUES

#### Lieu de la formation :

ORS-CREAI Normandie  
3, place de l'Europe  
14200 Hérouville-Saint-Clair

#### Dates et durée :

**31 janvier 2019** ou **21 mars 2019** ou **23 mai 2019**  
1 jour - 7 heures

#### Groupe :

12 personnes maximum

#### Public concerné :

Directeurs, responsables financiers, comptables

#### Pré-requis :

Etablissements et Services Médico-Sociaux soumis à l'obligation de contractualiser  
Connaissance de la gestion d'un ESMS

#### Coût de la formation :

280 € par jour et par personne

#### Intervenantes :

- **Christelle MOULIE**, responsable des activités du CREAI au sein de l'ORS-CREAI de Normandie
- **Sandrine CELESTE**, Conseillère technique « Gestion, tarification » au sein de l'URIOPSS Normandie Caen

**Pour compléter : une journée de formation sur la définition des objectifs est également proposée**